



Profils d'entité de placement Vestcor

En vigueur au 27 mars 2017

Table des matières

Introduction aux profils	2
Profil du Fonds de la stratégie de composition de l'actif de la SGPNB.....	4
Profil du Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme de la SGPNB	5
Profil du Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	6
Profil du Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB.....	7
Profil du Fonds de fiducies de placement immobilières canadiennes de la SGPNB.....	8
Profil du Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB.....	9
Profil du Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB.....	10
Profil du Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N	11
Profil du Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB.....	12
Profil du Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB.....	13
Profil du Fonds à revenu fixe mondial de la SGPNB	14
Profil du Fonds de titres indexés sur l'inflation de la SGPNB.....	15
Profil du Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	16
Profil du Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017)	17
Profil du Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N	18
Profil du Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	19
Profil du Fonds d'action de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB.....	20
Profil du Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB.....	21
Profil du Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB – Classe N.....	22
Profil du Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB (2017)	23
Profil du Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	24
Profil du Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB.....	25
Profil du Fonds d'obligations nominales de la SGPNB	26
Profil du Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB	27
Profil du Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB (2017).....	28
Profil du Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB – Classe N.....	29
Profil du Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB.....	30
Profil du Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)	31
Profil du Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB – Classe N	32
Profil du Fonds quantitatif d'actions au bêta stratégique de la SGPNB (2017)	33
Profil du Fonds quantitatif d'actions au bêta stratégique de la SGPNB – Classe N	34

Profil du Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017).....	35
Profil du Fonds à gestion quantitative de la SGPNB – Classe N.....	36
Profil du Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB (2017).....	37
Profil du Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N.....	38
Profil de la société en commandite de sociétés d'action fermées de Placements Vestcor	39
Profil de la société en commandite d'investissement en infrastructures de Placements Vestcor.....	40
Profil de société en commandite de valeurs immobilières privés de Placements Vestcor	41

Introduction aux profils

La Société de gestion des placements Vestcor (SGPV) remet à ses clients les profils d'entité de placement Vestcor qui suivent afin qu'ils puissent prendre connaissance de leur description générale, de l'ensemble des caractéristiques de fonctionnement et des lignes directrices de placements associés à chacun des fonds communs de la SGPV. En vertu de son guide interne des procédures de placement, la direction se réserve le droit de fixer ponctuellement des lignes directrices opérationnelles plus strictes dans l'intérêt du fonds.

Chaque client de la SGPV comprend que des placements peuvent être effectués en leur nom dans un ou plusieurs fonds, régis chacun par les modalités et lignes directrices exposées dans le présent document. Les clients doivent examiner ce document pour s'assurer que les fonds dans lesquels ils investissent respectent de manière générale les exigences de leurs propres politiques de placement.

Structure des fonds communs

La SGPV utilise des entités de placement Vestcor (des « fonds communs »), constituées de fonds en fiducie à participation unitaire et de sociétés en commandite afin d'offrir l'exposition aux classes d'actifs nécessaire pour respecter les dispositions des politiques de placement de chaque client. De manière générale, les clients peuvent obtenir ces fonds communs à leur valeur quotidienne de clôture des actifs. Il arrive toutefois que la direction limite les montants de manière ponctuelle, en fonction des conditions du marché. S'il est jugé que le rachat ou la cotisation d'un client donné risque de nuire à la valeur nette de l'actif (p. ex. : coûts excessifs de transactions ou de liquidités), elle peut isoler les frais de transaction réels et récupérer ces frais du client qui a généré l'activité ou peut utiliser un compte de transition séparée pour cette activité pour assurer un traitement équitable entre tous les clients.

Dans certains cas, la SGPV propose des fonds communs distincts, mais semblables, pour répondre à certaines situations d'imposition sur le revenu des clients et à un objectif d'économie. Il arrive toutefois que les titres et les actions de ces fonds communs diffèrent de ceux des fonds communs normaux.

Coûts des fonds communs

Les frais relatifs aux activités des fonds communs sont imputés aux fonds communs. Trois principaux types de coûts sont générés par les fonds communs :

1. Les coûts de roulement (liés aux transactions), qui incluent les frais directs d'échanges des titres, comme la commission des courtiers et les commissions de marché et les taxes.
2. Les opérations du fonds, qui incluent les frais d'emprunt qui peuvent être compensés par les revenus de prêt de titre, les retenues d'impôts étrangères, les frais bancaires et les honoraires professionnels.
3. Les coûts des actifs privés, qui incluent les autres coûts associés à la prise des placements, notamment les honoraires juridiques, et la gestion de sociétés en commandite, de coentreprises et de structures de coinvestissement.

À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les conséquences, pour un fonds, du rachat ou de la cotisation par des porteurs de parts, afin d'alléger les répercussions pour les porteurs de part non participants.

Endettement

La SGPV n'effectue pas d'emprunts à court terme en vue d'augmenter le risque lié au marché pour des fonds communs par l'entremise de positions sur fonds empruntés. Un léger endettement peut avoir lieu ponctuellement à des fins opérationnelles (p. ex. : gestion de la trésorerie). Certains fonds communs, signalés dans leur profil, font également l'objet de placements dans des positions valeurs longues et courtes (incluant des titres de participation et des instruments dérivés). Par conséquent, la position nominale d'un fonds commun ne correspond pas toujours à sa valeur marchande. Il est important de souligner que l'endettement peut donner lieu à des subtilités complexes qui dépendent du contexte du placement.

Dégagement de responsabilité

Ce document a été mis à jour le 27 mars 2017 et n'est proposé qu'à des fins d'information. Les renseignements qui y sont proposés peuvent être modifiés et seront mis à jour périodiquement si les conditions l'exigent.

À noter que les données sur le rendement et les risques sont fondées sur des attentes à long terme et ne doivent pas être interprétées comme une garantie de résultats.

Profil du Fonds de la stratégie de composition de l'actif de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	AMSFUND
Création du fonds	6 juillet 2015
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Créer des rendements actifs en surpondérant ou en sous-pondérant les placements/titres autorisés
Indice	s.o.
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds cherchera à gagner de la valeur grâce à des rajustements actifs de la composition de l'actif déterminés par le Comité de la stratégie de composition de l'actif de la SGPV. Le fonds investit dans les titres autorisés du fonds commun visé.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	Selon l'autorisation prévue par les autres fonds communs concernés de la SGPV
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire les titres ou les stratégies qui respectent le rajustement de la composition de l'actif
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	MCALS
Création du fonds	1 ^{er} juin 2007
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice S&P/TSX composé rendement global
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions canadiennes (actions cotées dans une bourse canadienne ou établies au Canada), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut posséder un risque limité lié aux devises par l'entremise d'un portefeuille de titres non canadiens.
Pondérations sectorielles	Dans la pondération de l'indice plus ou moins 10 %
Pondération des titres	Aucune restriction pour l'indice
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire ou pour reproduire des titres ou des stratégies respectant les objectifs de placement du fonds

Profil du Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	NEWCANEQ
Création du fonds	1 ^{er} avril 1998
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser le rendement de l'indice
Indice	Indice S&P/TSX composé rendement global
Objectif de rendement par rapport à l'indice	40 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 60 à 80 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions canadiennes (actions cotées dans une bourse canadienne ou établies au Canada), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Placements libellés en dollar canadien
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	CDREALES
Création du fonds	3 novembre 2003
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de transaction, de fonctionnement du fonds et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les porteurs de part.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les porteurs de part.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds investit dans les sociétés en commandite canadiennes d'immobilier ou des véhicules semblables et procède à des investissements directs dans l'immobilier canadien.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	s.o.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Non autorisé

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.

Profil du Fonds de fiducies de placement immobilières canadiennes de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	CADREIT
Création du fonds	31 décembre 2013
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Respecter le rendement et le profil de risque de l'indice
Indice	Indice S&P/TSX plafonné FPI rendement global
Objectif de rendement par rapport à l'indice	15 points de base
Risque actif attendu (écart-type)	Moins de 20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions de fiducies de placement immobilier canadiennes (actions REIT cotées dans une bourse canadienne ou établies au Canada), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	s.o.
Pondérations sectorielles	Aucune restriction pour l'indice
Pondération des titres	Rééquilibrée par rapport à la pondération de l'indice plus ou moins 5 % en cas de dépassement pendant plus de 5 jours
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	CORPBOND
Création du fonds	3 janvier 2012
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	s.o.
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice FTSE TMX Canada universel obligations de sociétés
Objectif de rendement par rapport à l'indice	20 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 30 à 50 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens à revenu fixe avec cote de crédit émis ou garantis par des sociétés cotées en bourse.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	Notation BB ou plus
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	Dans la pondération de l'indice plus ou moins 15 %
Pondération des titres	Dans la pondération de l'indice plus ou moins 10 %
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur instrument financier, swaps d'intérêt, swaps de devises, options, contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	EAFEP
Création du fonds	5 janvier 2015
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Respecter le rendement et le profil de risque de l'indice
Indice	Indice MSCI EAEO rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Moins de 20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions inscrites en bourse ou établies dans des pays considérés comme des marchés développés (à l'exclusion du Canada et des États-Unis), selon l'indice de référence correspondant, mais peut également utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre la cible de l'indice ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	EAFEINDX
Création du fonds	1 ^{er} avril 2008
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu imposable est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains imposables sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Respecter le rendement et le profil de risque de l'indice
Indice	Indice MSCI EAEO rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Moins de 20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions inscrites en bourse ou établies dans des pays considérés comme des marchés développés (à l'exclusion du Canada et des États-Unis), selon l'indice de référence correspondant, mais peut également utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre la cible de l'indice ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	EXTCDNEQ
Création du fonds	1 ^{er} avril 2003
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice S&P/TSX composé rendement global
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base, déduction faite des frais, sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions canadiennes (actions cotées dans une bourse canadienne ou établies au Canada), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	s.o.
Pondérations sectorielles	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Pondération des titres	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Utilisation d'instruments dérivés	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire

Profil du Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	EXTINTEQ
Création du fonds	1 ^{er} août 2001
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice MSCI EAEO rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base par année, déduction faite des frais, sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions inscrites en bourse ou établies dans des pays considérés comme des marchés développés (à l'exclusion du Canada), selon l'indice de référence correspondant, mais peut également utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre la cible de l'indice ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds est non couvert et est exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Pondération des titres	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Utilisation d'instruments dérivés	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire

Profil du Fonds à revenu fixe mondial de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	GLOBBOND
Création du fonds	24 mai 2016
Investisseurs admissibles	Acheteur institutionnel agréé en vertu de la règle 144A
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	s.o.
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice Barclays Global-Aggregate rendement total, valeur couvert en \$CA
Objectif de rendement par rapport à l'indice	De 50 à 100 points de base par année, déduction faite des frais, sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 100 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans les titres de l'indice obligataire consolidé mondial Barclays couverts en \$CA.
Numéraire et fonds de placement à court terme	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Qualité du crédit pour les obligations	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Risque de change	100 % couvert en \$CA ±5 %
Pondérations sectorielles	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Pondération des titres	Lignes directrices prédéfinies acceptables pour chaque gestionnaire
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme, options, contrats à terme et autres instruments dérivés, comme, entre autres, swaps d'intérêt, options swaps, contrats de change à terme, swaps sur défaillance et indice des prix à la consommation autorisés

Profil du Fonds de titres indexés sur l'inflation de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	INFLINK
Création du fonds	1 ^{er} avril 1998
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	s.o.
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice FTSE TMX Canada obligations à rendement réel
Objectif de rendement par rapport à l'indice	10 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 30 à 50 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans ses titres nominaux, indexés sur l'inflation et garantis par le gouvernement de pays du G-7 ou de provinces canadiennes.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	Notation BBB faible ou plus (valeur d'investissement)
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur instrument financier, swaps d'intérêt, swaps de devises et options sur obligations nominales de pays du G-7, contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	INFRAST
Création du fonds	1 ^{er} mars 2011
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de transaction, de fonctionnement du fonds et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les porteurs de part.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les porteurs de part.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds investit directement dans l'infrastructure par l'entremise de structures de copropriété principalement établies dans des pays de l'OCDE, ainsi que dans des sociétés en commandite ou des structures communes semblables.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.

Profil du Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	INTLREAL
Création du fonds	28 avril 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir un risque lié au marché public de l'immobilier américain et dépasser l'indice
Indice	Indice du pays en question, pondéré selon le pourcentage des actifs totaux investis, en \$CA (actuellement l'indice FTSE-NAREIT rendement global)
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice, déduction faite des frais, sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des groupes immobiliers cotés en bourse et établis aux États-Unis.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds est non couvert et est exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 2 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	USREALES
Création du fonds	2 septembre 2003
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir un risque lié au marché public de l'immobilier américain et dépasser l'indice
Indice	Indice du pays en question, pondéré selon le pourcentage des actifs totaux investis, en \$CA, net (actuellement l'indice MSCI États-Unis IMI REIT)
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice, déduction faite des frais, sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des groupes immobiliers cotés en bourse et établis aux États-Unis.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds est non couvert et est exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 2 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	LOWVOLCA
Création du fonds	2 janvier 2013
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements correspondant, dans les grandes lignes, aux grands indices boursiers canadiens (pondérés par capitalisation boursière), avec une volatilité inférieure à 20-30 % à long terme
Indice	Indice MSCI Canada faible volatilité rendement global, brut
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions canadiennes (actions cotées dans une bourse canadienne ou établies au Canada), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Placements libellés en dollar canadien
Pondérations sectorielles	Pondérations individuelles du secteur GICS limitées à 30 % du portefeuille (+5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du secteur en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 5 % (+5 % pour l'évolution du marché)
Pondération des titres	Titres individuels limités à 3 % du portefeuille (+0,5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du titre en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 1 % (+0,5 % pour l'évolution du marché)
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds d'action de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	LOWVOLEM
Création du fonds	18 février 2015
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements correspondant, dans les grandes lignes, aux grands indices boursiers des marchés émergents (pondérés par capitalisation boursière), avec une volatilité inférieure à 20-30 % à long terme
Indice	Indice MSCI marchés émergents faible volatilité (\$US) rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions inscrites en bourse ou établies dans des pays considérés comme des marchés émergents, selon l'indice de référence correspondant, mais peut également utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre la cible de l'indice ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations individuelles du secteur GICS limitées à 30 % du portefeuille (+5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du secteur en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 5 % (+5 % pour l'évolution du marché)
Pondération des titres	Titres individuels limités à 2 % du portefeuille (+0,5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du titre en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 1 % (+0,5 % pour l'évolution du marché)
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	LVEAP
Création du fonds	5 janvier 2015
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements correspondant, dans les grandes lignes, aux grands indices boursiers des marchés développés hors Amérique du Nord (pondérés par capitalisation boursière), avec une volatilité inférieure à 20-30 % à long terme
Indice	Indice MSCI EAEO faible volatilité (\$US) rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions inscrites en bourse ou établies dans des pays considérés comme des marchés développés (à l'exclusion du Canada et des États-Unis), selon l'indice de référence correspondant, mais peut également utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre la cible de l'indice ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations individuelles du secteur GICS limitées à 30 % du portefeuille (+5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du secteur en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 5 % (+5 % pour l'évolution du marché)
Pondération des titres	Titres individuels limités à 2 % du portefeuille (+0,5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du titre en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 1 % (+0,5 % pour l'évolution du marché)
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	LOWVOLEA
Création du fonds	3 janvier 2012
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements correspondant, dans les grandes lignes, aux grands indices boursiers des marchés développés hors Amérique du Nord (pondérés par capitalisation boursière), avec une volatilité inférieure à 20-30 % à long terme
Indice	Indice MSCI EAEO faible volatilité (\$US) rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions inscrites en bourse ou établies dans des pays considérés comme des marchés développés (à l'exclusion du Canada et des États-Unis), selon l'indice de référence correspondant, mais peut également utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre la cible de l'indice ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations individuelles du secteur GICS limitées à 30 % du portefeuille (+5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du secteur en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 5 % (+5 % pour l'évolution du marché)
Pondération des titres	Titres individuels limités à 2 % du portefeuille (+0,5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du titre en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 1 % (+0,5 % pour l'évolution du marché)
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	LOWVUS17
Création du fonds	28 avril 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements correspondant, dans les grandes lignes, aux grands indices boursiers américains (pondérés par capitalisation boursière), avec une volatilité inférieure à 20-30 % à long terme
Indice	Indice MSCI États-Unis faible volatilité (\$US) rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions américaines (actions cotées dans une bourse américaine ou établies aux États-Unis), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations individuelles du secteur GICS limitées à 30 % du portefeuille (+5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du secteur en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 5 % (+5 % pour l'évolution du marché)
Pondération des titres	Titres individuels limités à 2 % du portefeuille (+0,5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du titre en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 1 % (+0,5 % pour l'évolution du marché)
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	LOWVOLUS
Création du fonds	3 janvier 2012
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements correspondant, dans les grandes lignes, aux grands indices boursiers américains (pondérés par capitalisation boursière), avec une volatilité inférieure à 20-30 % à long terme
Indice	Indice MSCI États-Unis faible volatilité (\$US) rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	De 200 à 300 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions américaines (actions cotées dans une bourse américaine ou établies aux États-Unis), mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations individuelles du secteur GICS limitées à 30 % du portefeuille (+5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du secteur en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 5 % (+5 % pour l'évolution du marché)
Pondération des titres	Titres individuels limités à 2 % du portefeuille (+0,5 % découlant de l'évolution du marché) ou, si elle est supérieure, à la pondération du titre en indice de référence du marché ou indice à faible volatilité plus 1 % (+0,5 % pour l'évolution du marché)
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	MMF
Création du fonds	1 ^{er} avril 1998
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	s.o.
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	20 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 30 à 50 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des titres de créance à court terme de grande qualité, ce qui englobe généralement des titres de crédit garantis par un gouvernement, des papiers de banque, des papiers commerciaux, du papier commercial adossé à des actifs, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque.
Numéraire et titres du marché monétaire	La totalité du fonds peut être détenue sous forme de numéraire et de titres du marché monétaire.
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Notation R1 faible ou plus par Dominion Bond Rating Service ou A3 ou plus par Standard & Poor's
Qualité du crédit pour les obligations	Notation BBB faible ou plus (valeur d'investissement)
Risque de change	Un risque de change peut être associé ponctuellement au fonds pour des raisons opérationnelles.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour la titrisation de numéraire et pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds

Profil du Fonds d'obligations nominales de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	NOMBOND
Création du fonds	1 ^{er} avril 1998
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens ou autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	s.o.
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Indice FTSE TMX Canada universel obligations gouvernementales
Objectif de rendement par rapport à l'indice	20 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	De 30 à 50 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des titres avec cote de crédit émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou par ses organismes, une province, un territoire ou une municipalité canadienne. Il peut également investir dans des contrats à terme sur instrument financier ou des swaps, des swaps de devises et des options sur obligations nominales de pays du G-7.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	Notation BBB faible ou plus (valeur d'investissement)
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	Pondérations provinciale plus municipale dans la pondération de l'indice plus ou moins 30 %
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur instrument financier, swaps d'intérêt, swaps de devises et options sur obligations nominales de pays du G-7, contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	NCPREF
Création du fonds	11 août 2015
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de transaction, de fonctionnement du fonds et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les porteurs de part.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les porteurs de part.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds investit dans les sociétés en commandite immobilières non canadiennes ou des véhicules semblables, des coinvestissements et des investissements directs dans des pays de l'OCDE.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.

Profil du Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	NAMNF17
Création du fonds	30 juin 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements de placement dépassant l'indice sans corrélation avec d'autres classes d'actifs ou marchés financiers
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Environ 6 % à 8 % annualisé sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions cotées en bourse ou établies au Canada ou aux États-Unis, mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque. Les titres retenus sont détenus avec des positions de compensation courtes pour atteindre une neutralité approximative par rapport au marché.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	Pondérations individuelles des titres limitées à 10 % du fonds, exposition dans les titres associés portée en déduction
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	NAMNF
Création du fonds	2 juin 2003
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir des rendements de placement dépassant l'indice sans corrélation avec d'autres classes d'actifs ou marchés financiers
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Environ 6 % à 8 % annualisé sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions cotées en bourse ou établies au Canada ou aux États-Unis, mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque. Les titres retenus sont détenus avec des positions de compensation courtes pour atteindre une neutralité approximative par rapport au marché.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	Pondérations individuelles des titres limitées à 10 % du fonds, exposition dans les titres associés portée en déduction
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	PEP
Création du fonds	1 ^{er} février 2001
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de transaction, de fonctionnement du fonds et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les porteurs de part.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les porteurs de part.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Canadien : Indice S&P/TSX composé rendement global Américain : Indice S&P 500 rendement global en \$CA Étranger, hors É.-U. : Indice MSCI EAEO rendement global en \$CA, net, pondéré selon le pourcentage des actifs
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds investit principalement dans les sociétés en commandite ou les véhicules semblables de placement direct dans des actions privées, ou par l'entremise de structures de « fonds de fonds », établis au Canada, aux États-Unis ou dans des pays de l'indice MSCI EAEO, ainsi que sous forme de coinvestissements dans des entreprises privées.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds est exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	PUBINF17
Création du fonds	31 mai 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds investit dans des titres d'infrastructure cotés en bourse, des fonds cotés en bourse et, au besoin, dans d'autres fonds de la SGPV pour atteindre son objectif d'obtenir des rendements et un risque semblables à ceux de l'infrastructure sur des périodes mobiles de quatre ans.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.

Profil du Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	PUBINFRA
Création du fonds	1 ^{er} mai 2015
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Ce fonds investit dans des titres d'infrastructure cotés en bourse, des fonds cotés en bourse et, au besoin, dans d'autres fonds de la SGPV pour atteindre son objectif d'obtenir des rendements et un risque semblables à ceux de l'infrastructure sur des périodes mobiles de quatre ans.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.

Profil du Fonds quantitatif d'actions au bêta stratégique de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	QESB17
Création du fonds	30 juin 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Environ 6 % à 8 % annualisé sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions cotées en bourse ou établies dans des pays de l'indice MSCI ACWI, mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque. Les titres retenus sont détenus avec des positions de compensation courtes pour atteindre une neutralité approximative par rapport au marché.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	Pondérations individuelles des titres limitées à 5 % du fonds, exposition dans les titres associés portée en déduction
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques, et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds quantitatif d'actions au bêta stratégique de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	QESBFD
Création du fonds	19 juillet 2016
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Environ 6 % à 8 % annualisé sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions cotées en bourse ou établies dans des pays de l'indice MSCI ACWI, mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque. Les titres retenus sont détenus avec des positions de compensation courtes pour atteindre une neutralité approximative par rapport au marché.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	Pondérations individuelles des titres limitées à 5 % du fonds, exposition dans les titres associés portée en déduction
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques, et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	QSF17
Création du fonds	30 juin 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Environ 6 % à 8 % annualisé sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions cotées en bourse ou établies au Canada ou aux États-Unis, mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque. Les titres retenus sont détenus avec des positions de compensation courtes pour atteindre une neutralité approximative par rapport au marché.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	Pondérations individuelles des titres limitées à 10 % du fonds, exposition dans les titres associés portée en déduction
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques, et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds à gestion quantitative de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	QUANTST
Création du fonds	1 ^{er} avril 2008
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	93 % de l'indice FTSE TMX Canada bons du Trésor 91 jours et 7 % du taux des prêts à vues canadiens 1 jour
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	Environ 6 % à 8 % annualisé sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit principalement dans des actions cotées en bourse ou établies au Canada ou aux États-Unis, mais peut aussi utiliser d'autres placements comme des fonds cotés en bourse, des instruments dérivés cotés ou des contrats de change à terme ou encore d'autres titres, afin d'atteindre son rendement actuariel ou de gérer le risque. Les titres retenus sont détenus avec des positions de compensation courtes pour atteindre une neutralité approximative par rapport au marché.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	Pondérations individuelles des titres limitées à 10 % du fonds, exposition dans les titres associés portée en déduction
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés
Recours à l'endettement	Le fonds peut contenir des titres longs et courts (incluant des titres de participation et des instruments dérivés) à des fins de placement ou de gestion des risques, et, par conséquent, le risque brut du fonds lié au marché peut être supérieur à son risque net lié au marché.

Profil du Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB (2017)

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	USINDX17
Création du fonds	28 avril 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Respecter le rendement et le profil de risque de l'indice
Indice	Indice S&P 500 rendement global en \$CA
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	Moins de 20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit dans des actions des indices S&P 500.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds est non couvert et est exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil du Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	USINDEX
Création du fonds	1 ^{er} avril 2008
Investisseurs admissibles	Fonds du secteur public canadiens autre qu'un régime de pension
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Quotidienne
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux porteurs de fonds à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts des fonds communs	Coûts de roulement et de fonctionnement du fonds
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réinvesti dans le fonds.
Fréquence de répartition des gains	Les gains sont réinvestis dans le fonds.
Prêt de titres	Autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Respecter le rendement et le profil de risque de l'indice
Indice	Indice S&P 500 rendement global en \$CA, net
Objectif de rendement par rapport à l'indice	s.o.
Risque actif attendu (écart-type)	Moins de 20 points de base par année sur une moyenne mobile de quatre ans
Placements	Ce fonds investit dans des actions des indices S&P 500.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	Le fonds est non couvert et est exposé à des placements libellés en devises étrangères.
Pondérations sectorielles	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Pondération des titres	Pondérations de l'indice plus ou moins 1 %
Utilisation d'instruments dérivés	Autorisée pour reproduire des titres ou des stratégies respectant l'objectif de placement du fonds; contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil de la société en commandite de sociétés d'action fermées de Placements Vestcor

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	VPE0001
Création de la société en commandite	À déterminer
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens et autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux partenaires à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts de la société en commandite	Coûts de transaction, de fonctionnement de la société en commandite et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les partenaires.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les partenaires.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Dépasser l'indice
Indice	Canadien : Indice S&P/TSX composé rendement global Américain : Indice S&P 500 rendement global en \$CA Étranger, hors É.-U. : Indice MSCI EAEO rendement global en \$CA, net, pondéré selon le pourcentage des actifs
Objectif de rendement par rapport à l'indice	350 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Cette société en commandite investit principalement dans les sociétés en commandite ou les véhicules semblables de placement direct dans des actions privées, ou par l'entremise de structures de « fonds de fonds », établis au Canada, aux États-Unis ou dans des pays de l'indice MSCI EAEO, ainsi que sous forme de coinvestissements dans des entreprises privées.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	La société en commandite est exposée aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

Profil de la société en commandite d'investissement en infrastructures de Placements Vestcor

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	VIN0001
Création de la société en commandite	31 mars 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens et autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux partenaires à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts de la société en commandite	Coûts de transaction, de fonctionnement de la société en commandite et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les partenaires.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les partenaires.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Cette société en commandite investit directement dans l'infrastructure par l'entremise de structures de copropriété principalement établies dans des pays de l'OCDE, ainsi que dans des sociétés en commandite ou des structures communes semblables.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	La société en commandite peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Contrats à terme sur devises ou contrats de change à terme autorisés

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.

Profil de société en commandite de valeurs immobilières privés de Placements Vestcor

Renseignements sur le fonds	
Date de prise d'effet	27 mars 2017
Identifiant SGPV du fonds	VRE0001
Création de la société en commandite	2 mars 2017
Investisseurs admissibles	Régimes de pension canadiens et autres fonds du secteur public
Fréquence de l'évaluation et des opérations	Valeur nette de l'actif fixée chaque jour conformément à la politique d'évaluation des actifs privés de la SGPV
Date de règlement	Identique à la date de l'opération
Frais de transaction	À sa seule discrétion, la SGPV peut imputer les frais de transaction réels aux partenaires à l'origine de la cotisation ou du rachat.
Coûts de la société en commandite	Coûts de transaction, de fonctionnement de la société en commandite et des actifs privés
Fréquence de répartition du revenu	Le revenu est réparti entre les partenaires.
Fréquence de répartition des gains	Les gains réalisés sont répartis entre les partenaires.
Prêt de titres	Non autorisé
Vote par procuration	Conformément aux <i>Lignes directrices pour l'investissement responsable de la SGPV</i>
Cotisation minimale	s.o.
Lignes directrices en matière de placement	
Objectif de placement	Offrir une diversification et atteindre des rendements à long terme correspondant à l'indice
Indice	Rendement réel de 4 %*
Objectif de rendement par rapport à l'indice	150 points de base au-dessus de l'indice sur une moyenne mobile de quatre ans
Risque actif attendu (écart-type)	s.o.
Placements	Cette société en commandite investit dans les sociétés en commandite de valeurs immobilières ou les véhicules semblables et / ou des investissements directs dans les valeurs immobilières.
Numéraire et Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	Possibilité de détenir de petits montants de numéraire; titres du marché monétaire autorisés
Qualité du crédit pour le marché monétaire	Selon le Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB
Qualité du crédit pour les obligations	s.o.
Risque de change	La société en commandite peut être non couvert et exposé aux fluctuations des devises.
Pondérations sectorielles	s.o.
Pondération des titres	s.o.
Utilisation d'instruments dérivés	Non autorisé

*L'inflation est définie comme le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada.